

Note BIO COM (81)114 aux Bureaux Nationaux  
cc aux Membres du Groupe

---

432

Bruxelles le 26 mars 1981

---

Reunions de la Commission des 24 et 25 mars

---

Au cours des reunions qu'elle a tenues avant hier entre 17 et 18 h et hier matin entre 10 h et 13h30, la Commission a traite les points suivants :

1. Preparation du Conseil siderurgie

---

Voir BIO(81) 121>

2. Conseil europeen

---

Le President Thorn et le Vice President Ortolli ont fait rapport a leur collegues en ce qui concerne le deroulement des travaux du Conseil.

- Situation economique et sociale

---

Il convient de souligner que les discussions se sont fondees sur la contribution de la Commission qui a fait l'objet d'un tres large consensus, comme cela apparait d'ailleurs clairement si l'on compare le document COM(81)131 et le texte des conclusions de la Presidence qui vous a ete envoye par expres hier matin.

- Conseil conjoint dit "Jumbo"

---

C'est dans ce contexte que le Conseil europeen a relance sa proposition d'une session conjointe des ministres de l'economie, des finances, des affaires sociales et de l'emploi, en vue d'examiner les problemes economiques et sociaux en general et le probleme du chomage en particulier.

Contrairement a certaines indications de presse, c'est a l'initiative de la Commission qu'il a ete precise qu'une telle session devrait faire l'objet d'une preparation approfondie.

- Agriculture

---

La Commission se felicite que le Conseil europeen ait marque tres clairement sa volonte de respecter les delais prevus pour parvenir a un accord sur les prix agricoles et les mesures connexes.

## - Pologne

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'étant déclarés disposés à "poursuivre leur contribution au redressement de l'économie de la Pologne, dans la mesure de leurs possibilités et de manière à secondar les efforts du peuple polonais lui-même", la Commission a fait mettre immédiatement à l'étude les demandes qui lui ont été transmises par les Autorités polonaises à la veille du Conseil européen.

### 3. Accord multi fibres

Sur rapport du Vice Président Haferkamp, la Commission a poursuivi ses travaux sur la politique à mener dans le secteur textile.

Elle a procédé à un débat d'orientation approfondi sur les conditions dans lesquelles la Commission pourrait proposer le renouvellement de l'Accord multi fibres pour 1982.

Voir également BIO (81) 84 sur le trafic de perfectionnement passif et le régime préférentiel.

Le Parlement aurait également un débat d'orientation à ce sujet au cours de sa session d'avril et la Commission arrêtera ensuite ses recommandations au Conseil

### 4. Crédits à l'exportation

Comme chaque année, les dispositions de "l'arrangement sur les lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant de soutiens publics" dit "consensus" sont soumises à l'examen de ses participants.

En vue des discussions qui reprennent le 11 mai prochain à l'OCDE, la Commission a approuvé une recommandation de décision du Conseil arrêtant le contenu de ses directives de négociation.

La question se trouvera à l'ordre du jour d'un prochain Conseil des Ministres.

### 5. Evénements monétaires : conséquences dans l'agriculture

La Commission a défini sa position concernant la suite à donner aux événements monétaires dans le domaine des échanges agricoles. Elle veut éviter l'introduction de nouveaux montants compensatoires (MCM) négatifs ainsi que l'augmentation des MCM négatifs existants, tout en maintenant ses propositions pour une réduction des MCM positifs.

La dévaluation de la lire et l'actualisation du taux de la livre dans l'ECU devraient avoir en effet pour conséquences techniques une diminution des MCM positifs au Royaume-Uni, et en RFA, la suppression des MCM positifs au Benelux et l'augmentation des MCM négatifs en Italie. De nouveaux montants compensatoires négatifs devraient être introduits dans tous les autres Etats membres. La situation des MCM serait la suivante :

Etat membre	Existants	Resultant de la modification des taux centraux	
		Taux reel	Taux a appliquer apres deduction des franchises
U.K.	+ 14,1	+ 13,1	+ 12,1
Allemagne			
-lait	+ 9,8	+ 8,5	+ 7,5
-autres secteurs	+ 8,8	+ 7,5	+ 6,5
Benelux			
-lait	+ 2,2	- 0,1	0
-autres secteurs	+ 1,7	- 0,7	0
Italie	- 1,7	- 6,1	- 4,6
Irlande	0	- 3,9	- 2,4
Danemark	0	- 2,5	- 1,0
France	0	- 2,5	- 1,0
Grece	0	- 2,8	- 1,3

Le fait que la devaluation de la lire et l'actualisation de la livre se repercutent sur l'ensemble des MCM s'explique par la modification qui intervient dans la valeur de l'ECU, qui augmente de 2,536 % par rapport a toutes les monnaies communautaires.

Pour eviter l'introduction de nouveaux MCM negatifs et l'augmentation des MCM negatifs italiens, la Commission a decide de ne pas modifier la situation actuelle des MCM durant la semaine du 30 mars au 5 avril et de proposer au Conseil de modifier les taux utilises dans les calculs agricoles de telles facon que les MCM negatifs ne soient pas necessaires. Cette modification (realisee par une "devaluation des taux verts") se repercutera sur les prix agricoles garantis exprimes en monnaie nationale de la facon suivante : Danemark + 2,535 %, Irlande + 3,924 %, France + 2,536 %, Italie + 9,08 % et Grece + 2,866 %.

L'ajustement des taux verts doit etre considere dans le cadre de l'ensemble des propositions de la Commission en matiere de prix, mesures connexes et mesures agro-monetaires qui sont a l'ordre du jour du Conseil agricole de la semaine prochaine. Elle espere que le Conseil adoptera incessamment l'ensemble de ce paquet.

Les propositions de la Commission visant a eviter l'introduction de nouveaux MCM negatifs permettront, pour l'exercice 1981, de realiser une economie de l'ordre de 10 millions d'EUCS.

Amities,  
M. SANTARELLI COMEUR

